

p.B.73.Afgh.0.-LH/ISE

Berne, le 4 juin 1991

CONFIDENTIELNote à Monsieur le Secrétaire d'EtatKlaus Jacobi

Entretien de MM. Paul Bucherer et Ulrich Lehner avec M. Mohammad Yussuf (Y), ancien premier ministre afghan sous Zaher Shah, à Koblenz (RFA) le 3 juin 1991

---

1. Y est le principal auteur du plan de paix que nous avons appelé jusqu'à présent, faute de mieux, le plan des intellectuels de tendance gauche-libérale. Nous avons été informés de ce plan par M. D. Shabaz de la mission afghane à Genève (voir ma note du 30 mai 1991) et par J. Shams de Zurich (voir la note de P. Bucherer du 24 mai 1991).

Il nous semblait dès lors utile de rencontrer Y afin de connaître, dans la mesure du possible, la version originale de ce plan.

Celui-ci a, en effet, été élaboré par un groupe d'intellectuels en exil que Y caractérise de libéraux démocrates ou de "open minded". Outre Y, ce groupe comprend Jalil Shams (Zurich), Homayoun Asefi (Paris), Amin Farhang (Bochum), Sayed Makhdoom Raheen (Washington), Ehsan Mayel (Frankfurt) et Ishaq Gailani (le neveu). C'est J. Shams qui a informé Kaboul du contenu du plan et ce dont Shabaz nous a entretenu correspond à la réponse de Kaboul.

2. Lors de notre entretien avec Y, nous avons, en premier lieu, passé en revue les informations en notre possession sur ce plan et Y les a commentées.

2.1. Le rapprochement des modérés:

Selon Y, les propos de Shabaz sont trop optimistes. Les modérés n'ont pas constitué une commission et la collaboration entre eux n'est pas toujours harmonieuse. Quant aux commandants de l'intérieur, il n'est pas vrai que les modérés perdent toute leur influence sur eux car ils ne sont plus en mesure de leur fournir des armes et de l'argent. En effet, les liens qui unissent certains commandants à Mojaddidi, Gailani et Mohammadi sont bien plus profonds.

2.2. Présentation du plan à Peshawar:

Cette présentation a été faite par Shams qui était accompagné par Asefi, Mayel et Gailani. Ces personnes se sont rendues à Peshawar, sur l'invitation d'un fils de Mojaddidi, en tant que représentants des intellectuels en exil et non pas en tant que délégation.

2.3. Le pré-gouvernement de transition:

Ce gouvernement devrait être constitué de personnalités neutres, qui ont une attitude positive à l'égard de la Jihad et qui ne sont pas des représentants officiels de leur parti, qu'il s'agisse du Hezb-e Watan (principale formation politique du régime actuel) ou des partis de la résistance. Toutefois, des membres de ces partis seraient acceptables.

2.4. Soutien au plan:

Les trois modérés auraient accordé un appui "limité" à ce plan. Quant aux autres parties intéressées (Iran, Pakistan, Arabie Saoudite, Kaboul, Zaher Shah), Y ne connaît pas leur position. Tout au plus sait on que les trois principaux conseillers de l'ex-roi (Wali, Ghazi et Sirat) auraient adopté des positions peu encourageantes.

2.5. Durée de vie et tâches du pré-gouvernement de transition:

Le pré-gouvernement devrait être en fonction pendant 12 mois. Un gouvernement de transition lui succéderait pour une durée d'environ 2 ans. Quant à Najibullah, il pourrait rester au pouvoir au maximum pendant 6 à 9 des 12 premiers mois. Selon Shams, il s'agit là d'une condition posée par les modérés.

Le gouvernement de transition devra, quant à lui, poursuivre les travaux entamés par le pré-gouvernement, rédiger une Constitution et organiser une Loya Jirga.

Les tâches de ce pré-gouvernement seraient selon Y:

- l'établissement de contacts avec les commandants, la résistance et les membres du régime actuel, mais non pas des entretiens officiels;
- la préparation d'une "Emergency Jirga" (cf plan de Zaher Shah) à laquelle le Hezb-e Watan pourrait également participer;
- la planification, si possible, du retour des réfugiés;
- la pacification, si possible, du pays;
- l'amélioration, si possible, de la situation économique;
- la prise de contacts avec d'autres Etats; le Pakistan représentant, dans ce contexte, le problème le plus épineux.

#### 2.6. Entretiens en Suisse:

La liste des représentants des intellectuels qui participeraient à ces entretiens, d'une durée de 2 semaines, n'a pas encore été arrêtée, contrairement à ce que Shabaz nous laissait entendre. Elle le sera seulement quand on connaîtra les noms des représentants de Kaboul. Ces derniers devraient, selon Y, être d'un niveau suffisamment élevé pour qu'ils jouissent d'une certaine autorité. Quant au nombre de personnes qui assisteraient aux discussions, il n'a pas été fixé. Y estime, par ailleurs, qu'il serait utile que des représentants des tribus afghanes soient également présents en Suisse afin de participer aux discussions ou, tout au moins, de conseiller le groupe de travail. Il est également prévu que des représentants des trois modérés viennent en Suisse non pas pour prendre directement part aux entretiens mais pour, d'une part, donner leur avis et, d'autre part, assurer les communications avec Peshawar.

3. Le document qui servirait de base aux discussions en Suisse figure en annexe. Il s'agit donc du papier élaboré par Y et ses collègues (voir point 1 ci-dessus) et c'est Y qui nous l'a remis. Les différents éléments de ce document sont né-

gociables, selon Y, à l'exception de deux points. Deux points qui ne figurent d'ailleurs pas clairement dans le document:

- Najibullah et son entourage directe c'est-à-dire "das Präsidialorgan", doivent se retirer après 6 à 9 mois;
- le Hezb-e Watan, en tant que parti politique, ne peut pas participer au pré-gouvernement de transition.

Si ces deux conditions ne sont pas remplies, Y estime que les modérés et les commandants ne donneront pas leur appui à ce plan.

Najibullah peut toutefois rester en Afghanistan en tant que, par exemple, chef du parti Hezb-e Watan. On ne peut cependant exclure, nous a dit Y, que le jour où l'Afghanistan sera à nouveau un Etat de droit, il soit poursuivi en justice pour les méfaits commis par le passé. Cet argument nous semble peu réaliste. Il serait étonnant que Najibullah accepte un tel accord.

Y est allé jusqu'à dire qu'il serait presque souhaitable que Najibullah reste, car il est le seul à pouvoir contrôler efficacement son parti.

Au cours de son entretien avec nous, Y a reconnu que le point 1.3 de son plan devait être modifié. Ainsi, après sa dissolution, les pouvoirs du Parlement ne devraient pas être transférés au gouvernement mais à une assemblée de 50 à 100 personnalités respectées (Shura). Quant au gouvernement, il disposera en réalité d'un droit de veto sur toutes les décisions prises par Najibullah (point 1.2 du document).

Y est parfaitement conscient que sans l'appui de Rome, de Peshawar, de l'ONU et surtout des EUA, ce plan n'a guère de chances. C'est pourquoi il serait très heureux si la Suisse pouvait le promouvoir dans ces différents lieux. Nous l'avons évidemment tout de suite rendu attentif au fait qu'il ne nous appartient pas de "vendre" ce plan. Tout au plus pouvons nous recueillir les avis exprimés à son sujet.

Y a également suggéré que la Suisse prenne à sa charge le financement du pré-gouvernement de transition et de son administration en lieu et place des Soviétiques (environ DM 100 millions). Cette proposition n'est guère réaliste.

4. Il est apparu clairement lors de notre entretien que le souci principal de Y n'est pas le retour en Afghanistan de Zaher Shah mais la paix dans son pays. Y n'exclut pas que l'ex-roi puisse jouer un rôle à l'avenir mais son objectif premier n'est pas de préparer son retour.

En outre, Y est de l'avis que le plan de Zaher Shah n'est pas réalisable étant donné qu'il prévoit non pas un partage du pouvoir pendant une période limitée (phase transitoire) mais une remise de celui-ci. Sur ce point, P. Bucherer et moi-même aurions plutôt tendance à partager son avis.

5. Shams ira vendredi à Kaboul avec Shabaz afin de poursuivre ses entretiens sur ce plan. Or, il est fort probable que le retrait de Najibullah présente le problème le plus difficile à résoudre. Si le président afghan devait accepter le principe de se retrait, il serait peut être recommandé qu'il en fasse part à un tiers, à une personnalité neutre. Cela serait sans doute une raison suffisante pour justifier votre voyage à Kaboul.

Toutefois, nous venons d'apprendre de Shabaz que Kaboul souhaite que l'Iran et l'ONU ne soient pas encore informés de ce plan. On semble craindre à Kaboul des réactions négatives à celui-ci.

6. Depuis que nous nous occupons de la question afghane, nous avons toujours été de l'avis que nous ne devons rien entreprendre qui serait contraire aux intérêts de Zaher Shah. Il est dès lors essentiel de connaître son point de vue sur ce plan.

L'ex-roi serait apparemment prêt à accueillir P. Bucherer et moi-même mardi 11 juin.

7. Enfin, il apparaît de plus en plus évident que nous ne sommes pas assez bien informés sur la position des EUA et de l'ONU. Or, comme vous le savez, aussi bien New York que Washington jouent un rôle clef dans cette affaire. Un voyage outre-Atlantique pourrait être utile pour combler cette lacune. Il nous donnerait également l'occasion de présenter la position suisse et de dissiper d'éventuels malentendus.

D'ailleurs Abdul Wali a affirmé dernièrement à P. Bucherer que Rome serait très favorable à un tel voyage auprès de l'ONU. Cela permettrait sans doute d'y voir un peu plus clair dans cet imbroglio.

Division politique III  
Service de la politique de paix

Ulrich Lehner

Annexe: mentionnée

Copies: SI, GRN, CFR, HC, MAP

Obwohl schon zwei Jahre vergangen sind seit sich die sowjetischen Truppen aus Afghanistan zurückgezogen haben, geht der Krieg in diesem Land in unverminderter Form weiter. Eine akzeptable und praktikable politische Lösung ist noch nicht in Sicht.

In Anbetracht der Erkenntnisse, daß die Supermächte sich auch in der Afghanistan-Frage näher gekommen sind, sind wir der Ansicht, daß in dieser entscheidenden Phase der Geschichte Afghanistans die Afghanen selber die Initiative ergreifen müssen, um den Weg für eine politische Lösung zu ebnen, und zwar so, daß nicht nur die Wünsche des Volkes nach Sicherung der hohen Werte des Islam und die Souveränität Afghanistans gewährleistet sind, sondern die Lösung auch zur Konsensbildung bei allen beteiligten Parteien, national und international, führt.

Die Erfahrungen der letzten Jahre haben gezeigt, daß eine politische Lösung, insbesondere die Machtübertragung vom jetzigen Regime in Kabul an eine neutrale Übergangsregierung nicht ohne massive Vorbereitung vollzogen werden kann. In dieser Vorbereitungsphase muß eine neue Regierung gebildet werden, die die Aufgaben der jetzigen Regierung in Kabul übernimmt. Diese Regierung muß dann Voraussetzungen schaffen, damit eine von der Mehrheit des Volkes gewünschte Interimsregierung etabliert werden kann.

Dies kann in folgenden Schritten erreicht werden.:

1. Zu diesem Zweck wird prinzipiell Kontaktaufnahme mit der Kabuler Regierung befürwortet. Diese Kontakte sollen dazu dienen, folgende Standpunkte zu klären:
  - 1.1 Verhandlung über die Bedingungen zur Etablierung einer nichtkommunistischen Regierung, die das jetzige Regime in-Kabul ablöst. Neben dieser Regierung in der Vorbereitungsphase amtiert das Präsidialorgan.
  - 1.2 Das Präsidialamt muß bei seinen Entscheidungen hinsichtlich der nationalen Interessen des Landes die Zustimmung der neuen Regierung der Vorbereitungsphase einholen.
  - 1.3 Während der Vorbereitungsphase muß das Parlament aufgelöst werden. Die Machtbefugnisse des Parlaments werden auf die neue Regierung übertragen.
  - 1.4 Die Regierung der Vorbereitungsphase ist befugt, nötige Veränderungen in den Zivil-, Militär-, und Sicherheitsorganen vorzunehmen.
2. Ziel der Regierung in der Vorbereitungsphase ist:
  - 2.1 Schaffung von Voraussetzungen auf nationaler und internationaler Ebene zur Etablierung der Interimsregierung.
  - 2.2 Um dieses Ziel zu erreichen, wird die Vorbereitungsphase und damit die Tätigkeit der Regierung auf ein Jahr beschränkt.

3. **Arbeitsprogramm der Regierung in der Vorbereitungsphase:**
- 3.1 **Aufnahme der Verhandlungen mit allen am Konflikt beteiligten Parteien, um folgende Aufgaben zu erfüllen:**
  - 3.1.1 **Vereinbarung einer Feuerpause und Beendigung des Krieges**
  - 3.1.2 **Beendigung der Lieferung von Waffen und anderer Kriegsmaterialien an die beteiligten Kriegsparteien**
  - 3.1.3 **Sicherheit im ganzen Land zu schaffen**
  - 3.1.4 **Vorbereitungen zur ehrenvollen Rückkehr der Flüchtlinge mit Hilfe der Internationalen Organisationen sowie der Gastgeberländer.**
- 3.2. **Diese Regierung wird bemüht sein, eine legitime Grundlage zu schaffen, damit die Übergangsregierung etabliert wird. Diese wird durch Einberufung einer nationalen Versammlung unter der Schirmherrschaft der Vereinten Nationen legitimiert und in das Amt eingeführt.**
- 3.3 **Mit der Amtsübernahme der Übergangsregierung ist die vorherige Regierung sowie das Präsidialorgan abgelöst.**

05.04.1991